

Comment redonner aux enfants le droit à la ville ?

UN PROJET DE RECHERCHE-INTERVENTION QUI CHANGE LES RÈGLES DU JEU

L'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) et le Centre d'écologie urbaine unissent leurs expertises depuis plusieurs années pour rendre les villes québécoises plus ludiques et plus conviviales pour les enfants. De cette collaboration est née l'initiative de recherche-intervention **Changer les règles du jeu**, qui vise à créer des milieux urbains où les enfants peuvent se déplacer, jouer et explorer librement leur environnement, en toute sécurité. Bref, à redonner le droit à la ville aux enfants.

Les villes d'aujourd'hui laissent peu de place aux enfants pour jouer et se déplacer de manière autonome. La forte présence de l'automobile contribue à cette réalité et augmente la vulnérabilité des plus jeunes. Selon des données récentes de la Société de l'assurance automobile du Québec, 1 749 enfants piétons et cyclistes âgés de 5 à 12 ans ont été impliqués dans des collisions entre 2017 et 2023.

Ainsi, de nombreux parents choisissent la voiture pour conduire leurs enfants à l'école, chez des ami·e·s ou à des activités. Ce choix contribue pourtant à accroître la circulation et le sentiment d'insécurité autour des écoles et des quartiers résidentiels. **Changer les règles du jeu** propose d'inverser cette tendance en offrant des solutions concrètes qui permettent aux enfants de profiter pleinement de leur quartier, en toute confiance : les **rues-écoles** et les **rues ludiques**.

Depuis 2021, l'équipe de **Changer les règles du jeu** a mené une série de projets pilotes de rues-écoles et de rues ludiques dans plusieurs arrondissements montréalais, en vue de comprendre si ces interventions sont faisables en sol nord-américain et d'en étudier les effets sur les enfants et leur environnement. Fruit d'une collaboration exemplaire entre partenaires universitaires, municipaux, scolaires et communautaires, cette intervention a eu des impacts positifs sur la santé et a engendré des transformations systémiques durables. Aujourd'hui, le programme de recherche s'étend à l'échelle canadienne en se joignant à l'**Initiative nationale de rues-écoles actives**, qui vise à mettre en place des rues-écoles partout au Canada.

Projet rendu
possible grâce
au soutien de :

Économie
Innovation et Énergie
Québec



IRSC CIHR
Instituts de recherche
en santé du Canada Canadian Institutes of
Health Research



EN BREF

Une **rue ludique** est une rue résidentielle temporairement fermée à la circulation automobile, au bénéfice des enfants, des familles et des résidents. Fermée au moins 60 minutes par jour, une ou plusieurs fois par semaine, elle permet aux enfants de jouer librement près de leur domicile et favorise la vie de quartier.

Une **rue-école** est une rue située à proximité d'une école primaire fermée à la circulation automobile, au bénéfice des enfants, des familles et des résidents. La fermeture a lieu pendant les périodes d'arrivée et de départ des élèves (de 15 à 90 minutes), idéalement tous les jours de la semaine et pendant toute l'année scolaire. Lorsque la configuration le permet, la fermeture peut être permanente. La rue-école encourage les déplacements actifs, réduit la congestion et améliore la sécurité aux abords des écoles.

Le succès de ces initiatives repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux. Les expériences menées ont permis d'identifier plusieurs bonnes pratiques : prioriser les quartiers où les besoins sont plus grands, amorcer la concertation au moins un an avant l'implantation, prévoir un tronçon d'au moins 50 m pour offrir un espace réellement convivial, cibler les entrées principales des écoles et travailler en partenariat avec les municipalités, les écoles, les organismes communautaires et les services d'urgence.

Les élu·e·s et professionnel·le·s en urbanisme, en génie, en architecture et en sécurité publique jouent un rôle clé dans le droit à la ville des enfants. Les avancées sont possibles, mais elles demandent un engagement continu, de la formation et un accompagnement adapté.

En plaçant le droit des enfants à la ville au cœur de toutes les décisions, les municipalités peuvent créer des milieux plus actifs, plus vivants et plus sécuritaires pour toute la communauté.

Mise en contexte

PEU DE PLACE POUR LES ENFANTS DANS LES VILLES

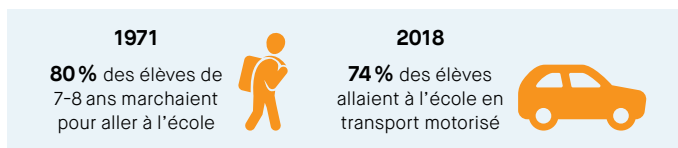
Au 20^e siècle, il était normal et naturel de jouer dans la rue. Ce n'est plus nécessairement le cas aujourd'hui :

- Il y a davantage de voitures et celles-ci sont plus volumineuses.
- Les villes sont davantage aménagées en fonction des besoins des adultes, notamment de leurs déplacements motorisés.
- L'idée que les rues sont d'abord construites pour les déplacements des voitures est largement acceptée.
- Les jeux des enfants sont limités à des lieux précis (p. ex. les parcs et les cours d'école) et sont désormais très encadrés par les adultes.

Globalement, les villes manquent d'espaces et d'endroits stimulants où les enfants peuvent jouer et se déplacer, ce qui leur donne moins de possibilités et d'occasions d'être actifs physiquement. De plus, les environnements bâtis qui les entourent sont de moins en moins sécuritaires. Cette réalité a un impact direct sur la santé et le bien-être des enfants.

ÉVOLUTION DU TRANSPORT ACTIF

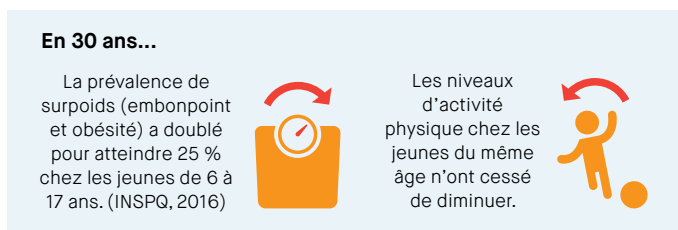
De moins en moins d'enfants marchent pour aller à l'école.



Source : Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire 2017-2018 (ASPC 2023)

LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ CHEZ LES JEUNES

Le projet **Changer les règles du jeu** s'inscrit dans la lutte contre l'épidémie d'obésité chez les enfants.



Jouer, c'est un droit

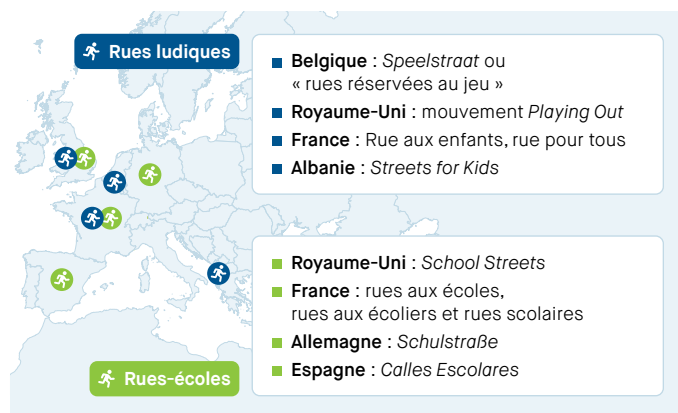
Le jeu libre est considéré comme un droit de l'enfant par l'Organisation des Nations Unies depuis 1989. Par « jeu libre », on désigne une activité initiée par l'enfant de manière spontanée, sans planification ni intervention d'un adulte. **Son impact est reconnu sur le développement physique, émotif, social et cognitif des enfants et des adolescents.** En s'amusant, les enfants utilisent leurs cinq sens, ce qui leur permet entre autres de découvrir leur environnement, de gagner en confiance, de tisser des liens et d'expérimenter.

Favoriser le bien-être et la santé des enfants

Les **rues-écoles** et les **rues ludiques** sont des modèles de transformation urbaine inspirés d'aménagements qui ont fait leurs preuves à l'international. Elles visent à créer un environnement convivial et sécuritaire afin d'**encourager la mobilité indépendante et active des enfants ainsi que le jeu libre**. Alors que les rues-écoles sont situées aux abords des écoles, les rues ludiques offrent aux enfants des espaces et des occasions de jouer librement à proximité de leur domicile dans des quartiers à haute densité résidentielle.

L'EXEMPLE EUROPÉEN

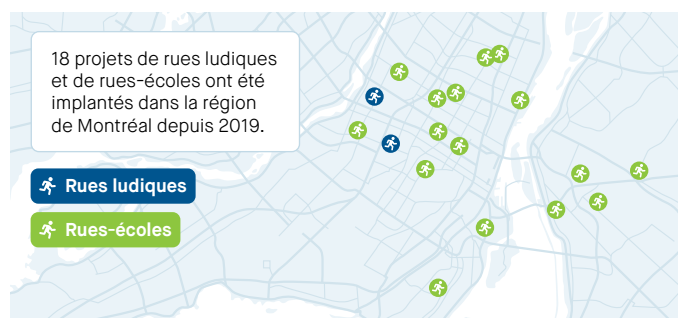
Qu'il s'agisse des *Speelstraat* (ou rues réservées au jeu) de Gand et Bruxelles en Belgique, du mouvement *Playing out* et des *School Streets* au Royaume-Uni ou du programme « Rue aux enfants, rue pour tous » et des **plus de 300 rues aux écoles aménagées partout en France**, les cas inspirants sont bien documentés.



L'ÉTENDUE DES RUES-ÉCOLES AU CANADA



LES PROJETS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL



Historique de l'initiative au Québec

Novembre 2021–février 2022	Décembre 2021–mars 2022	Juillet 2022–juin 2023	Année scolaire 2022–2023	Année scolaire 2024–2025
Projet				
1 ^{er} projet pilote de rue ludique Rue Birnam	1 ^{er} projet pilote de rue-école École primaire Marie-Rivier	2 ^e projet pilote de rue ludique Avenue Sacré-Cœur	2 ^e projet pilote de rue-école École primaire Saint-Benoît	Expansion à l'échelle locale des rues-écoles Écoles primaires Guillaume- Couture et Saint-Clément
Arrondissement				
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Ahuntsic-Cartierville	Ahuntsic-Cartierville	Mercier–Hochelaga- Maisonnette
Partenaires				
Arrondissement et Afrique au féminin (org. local) \$ IRSC (recherche)	Arrondissement, école, CSSDM et Centre Lasallien (org. local) \$ IRSC (recherche)	Arrondissement \$ IRSC (recherche)	Arrondissement, école, CSSDM et Solon (org. local) \$ IRSC (recherche)	Arrondissement, écoles, CSSDM et L'Anonyme (org. local) \$ MSSS, MEIE et Desjardins
Description de l'intervention				
Durée de 4 mois ■ Nov.-déc. : 2 h les jeudis et dimanches après-midi ■ Déc.-fév. : 2 h les dimanches après-midi seulement	Durée de 4 mois ■ Tous les vendredis matin et après-midi ■ 17 jours de rue-école, soit 34 interventions	Durée de 11 mois ■ 2 h tous les dimanches	Durée de 10 mois ■ Tous les vendredis matin et après-midi ■ 30 journées de rue-école, soit 60 interventions ■ Première au Québec pendant une année scolaire complète	Durée de 7 mois ■ Tous les mercredis, jeudis et vendredis, matin et après-midi ■ 47 jours de rue-école, soit 93 interventions ■ Première au Québec avec autant d'intensité (3 jours/semaine)
Objectifs				

- Mêmes objectifs de 2021 à 2023 :
 - Évaluation de la faisabilité de l'intervention au Québec
 - Analyse de l'impact sur le trafic près de l'école
 - Mesure des changements (transport actif et mobilité indépendante des enfants)
 - Évaluation du niveau de satisfaction des usager-ère-s et parties prenantes
- Expansion à un autre quartier
 - Analyse de l'impact sur le trafic près de l'école
 - Mesure des changements (transport actif et mobilité indépendante des enfants)
 - Évaluation du niveau de satisfaction des usager-ère-s et parties prenantes

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES INTERVENTIONS

SATISFACTION

- Une moyenne de 21 enfants jouant dans la rue ludique chaque semaine.
- 88 % des résidents en faveur de la rue ludique.
- Enfants et parents des rues avoisinantes attirés par la rue ludique.

TRANSPORT ACTIF*

- - 17 % de voitures.
- + 20 % d'enfants marchant vers l'école.

SATISFACTION

- Une rue plus sécuritaire les jours de rue-école selon 70 % des résident-e-s et 76 % des parents.
- 85 % des parents sondés satisfaits de la rue-école.
- Le calme de la rue les jours de rue-école apprécié par les enfants, parents et résident-e-s.

COMMUNAUTÉ

- Implication de 25 bénévoles de la communauté dans le projet.
- Occasions de socialisation des adultes (parents et voisinage).
- Activités extérieures dans la rue ludique permettant aux enfants et parents immigrants d'approprier l'hiver.

TRANSPORT ACTIF*

- - 12 % des enfants se déplaçant en voiture.
- + 11 % des enfants se déplaçant en transport actif.

SATISFACTION

- Moins de retards perçus à l'école, car les enfants arrivent plus tôt pour jouer.
- Appropriation de plus d'espace par les enfants à proximité de l'école.

COMMUNAUTÉ

- Lieu de rencontre de jeunes enfants, facilitant leur intégration à l'école.
- Parents plus à l'aise de laisser leurs enfants plus âgés seuls (connaissant mieux le voisinage).
- Enfants plus à l'aise de demander de l'aide à des adultes présents qui ne sont pas leurs parents.

SATISFACTION

- Niveau de satisfaction des résident-e-s : 82 %
- De nombreux impacts positifs :
 - sentiment de liberté et d'autonomie accru pour les enfants,
 - espace sécuritaire et stimulant pour s'amuser,
 - transition douce entre l'école et la maison.

TRANSPORT ACTIF*

- + 10 % d'élèves de 5^e et 6^e années marchant vers l'école Saint-Clément.
- Habitudes de transport : + de vélos et de trottinettes
- + d'enfants se déplaçant sans parents.

CSSDM : Centre de services scolaire de Montréal
IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
MEIE : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
RPA : résidence pour personnes âgées

* Comparaison entre les jours de rue-école et les jours sans rue-école.

Gros plan sur le projet Changer les règles du jeu

Depuis 2021, l'équipe de recherche récolte des données pour permettre de mieux comprendre l'impact des rues ludiques et des rues-écoles au sein des communautés, dans le but ultime de favoriser leur déploiement partout au pays.

Les collectes de données ont été réalisées selon un devis mixte, comprenant des entrevues, des questionnaires et des groupes de discussion auprès de différentes populations (enfants, parents, résident·e·s, informateurs clés).



Témoignages recueillis lors des rues-écoles réalisées dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

PISTES D'ACTION

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Mettre en place un comité intersectoriel léger pour coordonner rues-écoles et rues ludiques (municipalité, école, sécurité publique, travaux publics).
- Prévoir une communication claire avec les parents et le voisinage avant le déploiement.
- S'appuyer sur les organismes locaux pour faciliter l'adhésion et la participation citoyenne.
- Maintenir la mobilisation bénévole en :
 - prévoyant une banque de trois fois plus de bénévoles que ce qui est nécessaire pour assurer la rotation.
 - recrutant via les comités de parents, le voisinage, les organismes et les événements scolaires ou de quartier.

UN MODE DE FONCTIONNEMENT COLLABORATIF

L'initiative Changer les règles du jeu repose sur la collaboration entre milieux municipal, scolaire, communautaire et scientifique. Chercheur·euse·s et praticien·ne·s travaillent ensemble à toutes les étapes : idéation, financement, mise en œuvre, évaluation et partage des apprentissages.

À l'école Saint-Benoît, de nombreuses organisations et personnes clés ont participé à la mise en place et à l'adoption de la rue-école : la direction de l'école, les enseignant·e·s, le conseil étudiant, les parents, les partenaires communautaires et l'arrondissement. Même la STM a contribué à la réussite de l'initiative en déplaçant temporairement un arrêt d'autobus pendant la rue-école.

COMBIEN COÛTE UNE RUE-ÉCOLE ?

Il est difficile de fournir une estimation exacte. Les coûts varient selon la durée, la fréquence, la configuration, le matériel et le mode de surveillance.

- Coûts rue-école temporaire : surveillants, coordination, formation, matériel et communications (coûts réduits avec des bénévoles).
- Coûts rue-école permanente : coordination, communications, conception, consultation et aménagements.

Résultats de la recherche concernant la rue-école Saint-Benoît (2023)

La rue-école augmente la sécurité et le sentiment de sécurité.

- Diminution des comportements problématiques des automobilistes.
- Sécurité des enfants sur le chemin de l'école : amélioration ou maintien selon 67 % des parents sondés.
- Sécurité des résident·e·s : amélioration selon 87 % du voisinage sondé.

La rue-école augmente le transport actif.

- Augmentation de la marche et de l'utilisation du vélo et des trottinettes pour se rendre à l'école les jours de rue-école.
- Diminution de 12 % de l'utilisation de la voiture pour conduire les enfants à l'école les jours de rue-école.

La rue-école crée des liens.

- Passerelle entre élèves, parents, école et communauté.
- Jeu entre enfants de différents âges favorisant l'autonomie et l'entraide.
- Lieu de socialisation pour les enfants comme pour les parents, selon 50 % des parents interrogés.



Vrai ou faux ?

Les résultats du projet Changer les règles du jeu mettent en lumière l'impact positif des rues-écoles dans les communautés et permettent de déconstruire certains mythes.

La rue-école fonctionne seulement l'été lorsqu'il fait beau.

FAUX. La rue-école est appréciée par les enfants, même en hiver ! Les observations de l'équipe de recherche comme les groupes de discussion ont révélé que les enfants sont tout aussi enthousiastes durant la saison froide, notamment parce qu'ils interagissent activement avec les éléments naturels, comme les bancs de neige ou les glaçons.

La rue-école rend les enfants imprudents et augmente les comportements dangereux.

FAUX. La rue-école sensibilise les enfants à un usage sécuritaire de la rue et n'encourage pas les comportements dangereux. Elle offre au contraire l'occasion d'ouvrir un dialogue sur les règles de sécurité et les dangers liés aux véhicules motorisés. Les enfants, même en bas âge, comprennent très bien la différence entre une rue temporairement fermée à la circulation et une rue qui ne l'est pas.

Fermer une rue à la circulation crée forcément de la congestion ailleurs.

FAUX. Selon les observations, il n'y a pas de report important du volume de circulation dans les rues avoisinantes. Dans les premiers jours suivant la mise en place d'une rue-école, une certaine adaptation est nécessaire.

Cependant, les données montrent qu'au fil du temps, le trafic aux abords des écoles diminue. En effet, les parents qui constituent une source importante de véhicules autour de l'école le matin modifient leurs habitudes après l'implantation d'une rue-école.

La rue-école est pertinente même s'il y a un parc ou une cour d'école à proximité.

VRAI. Les enfants ont droit à la ville et à l'espace public au même titre que les adultes. Cela étant dit, la rue-école répond à plusieurs besoins :

- Elle offre aux enfants un espace et un moment de jeu libre à proximité de l'école.
 - Elle sécurise les abords de l'école au moment où les risques d'accident sont les plus élevés (arrivées et départs des élèves).
- La rue-école, la cour d'école et le parc remplissent des rôles distincts dans la vie des enfants.

La rue-école profite à l'ensemble de la communauté, pas seulement aux enfants.

VRAI. Si les enfants sont au cœur du projet, la rue-école profite à l'ensemble de la communauté :

- Elle réduit le bruit et le trafic.
- Elle favorise la création de liens sociaux et intergénérationnels.
- Elle transforme la rue en espace de vie partagé.

L'acceptabilité sociale de la rue-école est difficile à obtenir.

VRAI ET FAUX. L'acceptabilité sociale n'est pas toujours acquise, mais elle peut se construire. Une communication claire avec le voisinage, des partenariats avec des organismes communautaires bien implantés et des réponses concrètes aux préoccupations (appuyées par les données de la recherche) contribuent grandement à l'adhésion de la population. D'ailleurs, les résident·e·s bien informé·e·s sont généralement favorables à la rue-école, puisqu'elle permet de réduire les comportements automobiles dangereux et de créer un environnement plus calme et sécuritaire.

Penser les interventions à la lumière des inégalités sociales

Le volet recherche de Changer les règles du jeu révèle que les enfants ne jouent pas souvent librement — une à deux fois par semaine en moyenne — et se déplacent peu de façon active et indépendante vers des lieux pourtant accessibles à pied, quelles que soient les conditions socioéconomiques du quartier ou de la ville de résidence. Cette conclusion concorde avec des études précédentes qui ont mis en lumière des limites à la participation des enfants à des activités physiques non structurées et à la mobilité active.

UNE PARTICIPATION ENCORE PLUS FAIBLE DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Les résultats montrent aussi des niveaux de jeu libre et de mobilité active et indépendante plus faibles chez les enfants résidant dans des quartiers défavorisés, une conclusion qui rejoint aussi celles de recherches antérieures.

En effet, certaines études montrent que les enfants et leurs parents vivant dans des quartiers défavorisés sont confrontés à de multiples obstacles qui les empêchent de pratiquer des activités physiques non structurées, notamment :



Ces barrières doivent impérativement être considérées lors du choix de l'emplacement des interventions et de leur conception. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des stratégies et des changements basés sur les besoins et les caractéristiques spécifiques de chaque communauté, afin de promouvoir plus efficacement l'autonomie et l'activité physique des enfants.

Les politiques et les pratiques doivent viser à créer des environnements qui encouragent à la fois la mobilité indépendante des enfants, les modes de transport actif et le jeu libre. En considérant les liens entre ces trois activités, il est possible de concevoir des stratégies qui couvrent divers aspects du bien-être des enfants.

Ressources disponibles

La **boîte à outils** Changer les règles du jeu a pour objectif de soutenir et d'outiller la communauté scolaire (groupes de parents, direction d'école, professionnel·les du milieu scolaire, etc.) dans la mise en place d'un projet de rue-école.

Différents outils sont offerts, dont :

- des modèles de lettre pour contacter les élu·e·s de la municipalité ou de l'arrondissement ;
- des modèles de lettre pour mobiliser un groupe de parents bénévoles ;
- des dépliants pour aviser le voisinage de l'intervention ;
- un guide pour assurer le bon déroulement du lancement de la rue-école ;
- des informations pratiques sur les demandes de permis et d'assurances.

Bref, un ensemble d'informations utiles pour réussir le déploiement d'une rue-école et permettre aux enfants de se déplacer librement, en toute sécurité !



Pour télécharger la boîte à outils : changerlesreglesdujeu.ca/fr/boite-a-outils

PISTES D'ACTION

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

La formation continue est au cœur du changement, car elle permet de faire évoluer les mentalités et éventuellement de redonner aux enfants la place qui leur revient au sein des communautés. Diverses cibles pourraient être sensibilisées aux enjeux des enfants dans la ville :

- **Élu·e·s et professionnel·le·s des municipalités**, afin d'intégrer les besoins des enfants dans l'urbanisme, les transports et les services. Les services de police, de sécurité incendie et d'urgence peuvent aussi être formés à la protection et au bien-être des jeunes.
- **Futurs professionnel·le·s**, de manière à intégrer la place des enfants en ville dans les cursus de génie, d'urbanisme et d'architecture, et faire du jeu libre, du transport actif, de la mobilité indépendante et de la sécurité des enfants des préoccupations constantes de ces concepteur·rice·s.
- **Organismes locaux**, puisque ce sont souvent des partenaires importants dans la mise en place des interventions.

Dépasser les limites de la recherche et de l'intervention

Alors que l'initiative prend une dimension pancanadienne, l'équipe de recherche s'ouvre à de nouvelles pistes de réflexion.

Impliquer davantage les enfants dès le démarrage des projets

Jusqu'à présent, les enfants ont été consultés au sein de groupes de discussion avant et après l'intervention, mais leur apport pourrait être plus grand en tant que principales personnes concernées. Comme les groupes de discussion sont plutôt conçus pour répondre aux besoins des adultes, il faudrait trouver des moyens ludiques d'impliquer les jeunes, notamment dans le choix de la rue et son aménagement, et les collectes de données.

Améliorer l'accessibilité des rues ludiques et des rues-écoles

Ces interventions ont démontré leur pertinence et leur efficacité, mais sont-elles accessibles universellement? La question se pose notamment pour les enfants à besoins particuliers de même que pour les résident·e·s de différents âges et aux profils diversifiés.

De plus, dans le cas des rues-écoles, il est important de s'attarder non seulement aux abords de l'école, mais aussi à l'ensemble du trajet scolaire des enfants, de sorte à offrir un environnement convivial et sécuritaire pour la totalité des déplacements.

Prévoir des installations permanentes

Mettre en place des rues ludiques et des rues-écoles grâce au soutien de bénévoles demande beaucoup de temps ainsi que des ressources humaines et financières significatives. Cette approche temporaire a cependant l'avantage de familiariser progressivement les résident·e·s avec ce type d'intervention. Nombre d'intervenant·e·s se demandent toutefois s'il n'est pas plus durable d'opter pour des aménagements permanents, tels que des barrières amovibles qui s'ouvrent et se ferment selon les horaires scolaires, ou des espaces définitivement fermés à la circulation (voir l'exemple de la [place de l'Ange-Cornu sur le Plateau Mont-Royal](#)).

Des travaux sont en cours, en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine, pour identifier différents scénarios d'aménagements permanents de rues-écoles adaptés à plusieurs configurations de rue.

Relancer les rues ludiques

En raison de leur rôle de sécurisation des abords des écoles, les rues-écoles ont joui de beaucoup de visibilité, contrairement aux rues ludiques. Pourtant, ces deux formes d'intervention répondent à des objectifs similaires, celui de fournir aux enfants des occasions et des espaces les invitant à bouger, à se déplacer et à jouer librement, en sécurité et de façon autonome. Les rues ludiques seront d'ailleurs relancées afin de mieux faire connaître leur utilité au sein de la vie urbaine.

L'initiative nationale pour des rues-écoles actives

À ses débuts, l'initiative *Changer les règles du jeu* s'est concentrée sur le Québec et l'Ontario. En plus des projets pilotes de Montréal, d'autres ont vu le jour à Kingston, créant ainsi des *school streets* (rues-écoles) et des *play streets* (rues ludiques). Le volet ontarien, mené par la chercheuse Patricia Collins de l'Université Queen's, a permis à l'équipe de recherche d'approfondir sa compréhension des effets de ces interventions, puisque Kingston présente une géographie et une démographie différentes de celles de Montréal.

Aujourd'hui, *Changer les règles du jeu* se propose d'étendre les rues-écoles à l'échelle canadienne, dans le cadre de l'**Initiative nationale de rues-écoles actives**. Financé par le Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés, de l'Agence de la santé publique du Canada, ce programme est coordonné par [Green Communities Canada](#) et mis en œuvre par [8 80 Cities](#) et le Centre d'écologie urbaine. Son évaluation sera réalisée par les partenaires en recherche de l'Université de Montréal, de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université Queen's et de l'Université métropolitaine de Toronto.

Démarrée en 2024, cette initiative se déroulera jusqu'en 2027 et **prévoit l'implantation d'une trentaine de rues-écoles dans six provinces** : Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick.

Pour conclure

La création d'un mouvement pancanadien comme cette initiative nationale constitue une première étape essentielle pour mobiliser les communautés et démontrer l'intérêt grandissant envers ces aménagements favorisant la mobilité active, le bien-être et la sécurité des enfants.

Toutefois, pour transformer cet élan en changements durables, il est nécessaire d'aller plus loin en prenant des mesures concrètes, soit :

- d'inscrire les rues-écoles dans les politiques publiques ;
- d'intégrer leurs principes dans les cadres réglementaires municipaux et provinciaux ;
- de leur assurer un financement stable.

Cela implique également d'en documenter les retombées positives afin de convaincre les décideur·euse·s de leurs bienfaits et d'ancrer ces pratiques dans une vision à long terme de la planification urbaine et scolaire.



À PROPOS DE L'ÉTUDE

OBJECTIFS

- Étudier l'implantation et la faisabilité d'interventions urbaines comme les rues ludiques et les rues-écoles à Montréal et à Kingston.
- Étudier les effets des rues ludiques et des rues-écoles sur le jeu libre, la mobilité indépendante et le transport actif des enfants.
- Étudier les effets des rues ludiques et des rues-écoles sur les permissions accordées par les parents à leurs enfants, la perception des barrières à la mobilité active et indépendante des enfants et la perception de sécurité dans un quartier.
- Étudier la satisfaction et la perception des usager·ère·s et des résident·e·s des rues ludiques et des rues-écoles.
- Étudier la possibilité d'implanter des rues-écoles à l'échelle de Montréal.

MÉTHODE

- Devis pré- et post-intervention
- Questionnaires parent-enfant
- Observations directes sur la rue
- Sondages à main levée en classe
- Groupes de discussion avec des enfants
- Entrevues individuelles avec des informateurs clés
- Sondages de porte à porte avec les résident·e·s
- Sondages téléphoniques avec des parents

Certificat d'éthique du Comité d'éthique de la recherche en santé de l'Université de Montréal : CERSES-20-043-P.

Financement : Instituts de recherche en santé du Canada 2021-2024 (PJT-175153) ; ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Pour en savoir plus

- Projet de recherche-intervention Changer les règles du jeu
- Initiative à l'échelle pancanadienne
- Boîte à outils pour implanter une rue-école ou une rue ludique
- Webinaire Des villes à hauteur d'enfants
- Offre de formation pour les municipalités



Veuillez
consulter la
page web de
Lumière sur

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Katherine Frohlich, professeure titulaire, Université de Montréal (UdeM); chercheuse, Centre de recherche en santé publique (CRéSP)

Sonia Daly, coordonnatrice principale, UdeM, CRéSP

Véronique Gosselin, conseillère principale de recherche, UdeM, CRéSP

Caroline Granger, coordonnatrice de projets, UdeM, CRéSP

Yanis Oussada, coordonnateur de projets, UdeM, CRéSP

Edoro Serge Leon Padonou, étudiant à la maîtrise, UdeM, CRéSP

Patricia Collins, professeure agrégée, Université Queen's

Carise Thompson, professionnelle de recherche, Université Queen's

ÉQUIPE D'INTERVENTION

Manuel Moreau, chargé de projets, Centre d'écologie urbaine

Julien Voyer (urbaniste), coordonnateur, Centre d'écologie urbaine

PARTENAIRE DU PROGRAMME



PARTENAIRES DE RÉALISATION



DIRECTION SCIENTIFIQUE

Katherine Frohlich et Sonia Daly

COORDINATION DE LA PRODUCTION

Patricia Dias da Silva, courtière de connaissances, Centre de recherche en santé publique (CRéSP), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Université de Montréal

RÉVISION LINGUISTIQUE

Hélène Morin

RÉDACTION ET GRAPHISME

Samarkand, creation-samarkand.com

Une publication de l'équipe de Changer les règles du jeu et du Centre de recherche en santé publique (CRéSP). Issu d'un partenariat entre le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et l'Université de Montréal, le CRéSP est financé par le Fonds de recherche du Québec — secteur Santé.

Dépôt légal :

ISSN 2817-6812 (imprimé) — ISSN 2817-6820 (en ligne)

Les reproductions de ce texte, en tout ou en partie, sont autorisées à condition d'en mentionner la source.

Pour citer ce document :

Équipe Changer les règles du jeu. Comment redonner leur place aux enfants dans les villes? *Lumière sur la recherche au CRéSP*, n° 10 ; février 2026.

